

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL

GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL

DECRET N°71-176 du 22 Septembre 1971

portant nomination et promotion à titre
militaire et étranger dans l'Ordre du
Mérite du Bénin -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Déclaration du 30 Avril 1970, instituant un Conseil Prési-
dentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Con-
seil Présidentiel ;

VU la Loi N°61-43 du 24 Octobre 1961 portant création de l'Ordre
du Mérite du Bénin ;

VU les Décrets N°s 70-81 et 71-149/CP des 7 Mai 1970 et 4 Août
1971 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du
Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des
Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°71-99/CP/CH. du 27 Mai 1971 chargeant un Membre
du Conseil de l'Ordre de l'Intérim du Grand Chancelier ;

Sur proposition des Ministres intéressés et après avis conforme
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommés et promus, à titre militaire et étranger, dans
l'Ordre du Mérite du Bénin, les Sous Officiers et Assimilés dont les
noms suivent pour prendre rang du 1er Août 1971 :

a) Au Grade de COMMANDEUR (Médaille de Vermeil)

MM. POUZALGUES René Germain Victor
Officier du 24 Avril 1966

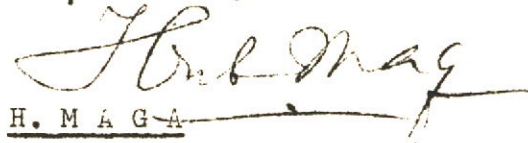
b) Au Grade d'OFFICIER (Médaille d'Argent)

ESPESO Lucien André, Adjudant Chef de l'Assistance Technique militai-
re Française, auprès des Forces Armées Dahoméennes

VERDALLE-CAZES Claude Charles, Docteur en Médecine, Directeur du
Centre d'Appareillage de OUAGADOUGOU (Haute-Volta)

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 22 Septembre 1971


H. M. A. G. A.

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.

M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS : PCP 6 SGG 4
INTERESSES 3 MCP 4 IAA 1 JORD 1
DIR.ST.1 DN I DGAJL 2 DCCT 1
DEP 1 CS 6 MINISTRES 11 GDE CHAN-
CELLERIE 15 DSN 2 EMAT 2 OAC 1